

6; XII, 27, 28, et du nouveau sacerdoce, VI, 20; VII, 3, 11, 24, en opposition avec le caractère transitoire de l'Ancien Testament, VII, 18-23; VIII, 6-8, 13; XII, 26, 27, et de l'ancien sacerdoce, VII, 11, 12, 19, 20, 23, etc. — 3° La parfaite sainteté du Pontife éternel, V, 4; VII, 26, 27; IX, 14, opposée à l'imperfection du sacerdoce lévitique, V, 2, 3; VII, 27, 28; IX, 6-8; X, 4; XI. — 4° La nature toute céleste du sanctuaire où Jésus-Christ accomplit son ministère, VIII, 1, 24, IX, 11, 12, 24; X, 12, en opposition avec l'édifice matériel où s'exerce le culte lévitique, VIII, 5; IX, 1-8; 21-23, 25. — 5° Le prix infini de la victime offerte par le Sauveur et l'efficacité de son sacrifice, V, 9; VII, 27; IX, 11-15, 23; X, 5, 10, 19, contrastant avec le peu de valeur des victimes charnelles, IX, 9, 12-15; X, 1, 2, 4; XIII, 9. — 6° L'unité du sacrifice chrétien, VII, 27; IX, 28; X, 10, 14, contrastant avec la répétition incessante des immolations légales, VII, 27; IX, 25; X, 1-3, 11. — 7° Enfin les conclusions pratiques que les fidèles de Jérusalem doivent tirer de ces principes : la nécessité d'une foi ferme et innébranlable dans les promesses du ciel, X, 23, 35-39; XI, 1-40; XII, 1-13, 25; le péril auquel on s'exposerait en abandonnant les pratiques du culte chrétien, IV, 1-13; X, 25; XII, 7-10, 25, et l'énormité du crime qu'on commettrait en retournant au judaïsme, VI, 4-8; X, 25-31; XII, 16, 17, 25.

Il n'est pas possible de trouver de plus hauts enseignements, exprimés dans un plus beau langage. Quand on réfléchit que ces pages ont été écrites, de l'aveu de tous, une trentaine d'années après la mort du Sauveur, on est bien forcé d'y reconnaître autre chose qu'une rêverie enthousiaste ou un simple produit des facultés humaines¹.

¹ Cf. Boss., *Serm. pour l'Ascens.*

QUESTIONS RÉTROSPECTIVES

§ I. — SUR L'APÔTRE SAINT PAUL.

Génie de saint Paul. — Pourquoi le nomme-t-on l'Apôtre? — D'où vient qu'il insiste sur son apostolat?

842. — Quelle idée ces Epîtres donnent-elles de l'intelligence de leur auteur?

A ne l'envisager qu'au point de vue humain, du côté de l'éloquence et de la philosophie, l'Apôtre mériterait d'être tenu pour un homme de génie et un puissant orateur. Jamais esprit plus vaste ne pénétra plus avant dans la région des idées. Jamais personne n'exprima des sentiments plus élevés dans un langage plus frappant¹. Qui a mieux connu, qui a mieux exposé les desseins de Dieu sur le monde, l'état où le genre humain est tombé par le péché, comment il doit se relever de sa chute, à quelle hauteur il se peut s'élever par la grâce, la source de cette grâce, sa nécessité, ses conditions, sa vertu, ses fruits? Qui a donné de Jésus-Christ et du christianisme une idée plus sublime, plus touchante et plus juste?

On a dit que S. Paul possédait au plus haut degré les talents qu'il est le plus difficile de réunir : l'imagination et le raisonnement, l'élévation des pensées et l'ardeur du sentiment, l'énergie du caractère et la tendresse de la charité, la rapidité du coup d'œil et la sûreté du jugement, la simplicité des principes et la variété des déductions. Cependant, pour prévenir toute illusion, hâtons-nous d'ajouter que ces qualités ne furent pas en lui un pur don de la nature, qu'il en fut surtout redevable à la grâce du Sauveur. Si Saul, au lieu d'ouvrir les yeux aux lumières de la foi et de devenir un Apôtre, fût resté dans la Synagogue, attaché à l'école de Gamaliel, c'eût encore été sans doute un docteur de mérite; on n'aurait pas laissé de le distinguer parmi les membres du

¹ Cf. Rom., I; VIII; IX, 1-7; I Cor., IX; XIII; II Cor., XII; Phil., III, 1-11, etc. Mgr Freppel, *Pères apost.*

Sanhédrin ; on eût vanté ses connaissances, l'énergie de son langage, la solidité de son esprit, l'ardeur de son âme ; mais ni sa réputation ni sa science n'auraient dépassé de beaucoup celles de son maître ; et quelle eût été son influence sur les idées et sur les mœurs ? Quelle action eût-il exercée dans le monde ? Quel souvenir aurait-on gardé de lui, même en Judée ? S'il n'avait eu pour s'éclairer que ses réflexions et ses recherches, qu'aurait-il pu dire sur tant de questions, si importantes et si difficiles, qu'il a traitées en maître et sur lesquelles on peut affirmer qu'il a prononcé le premier et le dernier mot : la chute originelle, la corruption de la nature, la gratuité de la justification, l'insuffisance de la loi ancienne, la nécessité de la grâce, la vertu de la croix, la vocation des Gentils, la destinée de l'Eglise chrétienne, son unité, son sacerdoce ? Les lumières qu'il a répandues sur tant de sujets, la netteté, l'étendue, la sûreté de ses vues sur tous les points de la doctrine chrétienne, sont un prodige ; mais il n'y a de ce prodige qu'une seule explication : Jésus-Christ l'a fait apôtre comme il l'a fait chrétien, par une opération miraculeuse, par une sorte de création surnaturelle, en lui donnant un nouvel esprit et un nouveau cœur¹. Paul a reçu du ciel sa doctrine comme Saul a reçu sa foi : *Qui dixit de tenebris lucem splendescere, ipse illuxit in cordibus nostris, ad illuminationem scientiæ claritatis Dei, in facie Christi Jesu*². Aussi commence-t-il à enseigner dès l'instant de sa conversion. Pour lui l'apostolat n'est pas seulement un don : c'est une nécessité. *Væ mihi si non evangelizavero!* s'écrie-t-il³; et sa prédication est un triomphe continu⁴. Les païens eux-mêmes reconnaissent en lui un interprète du ciel, *dux verbi*⁵. Nul sujet ne l'éffraie ; nulle difficulté ne l'arrête ; nulle instruction ne l'épuise. C'est un flambeau toujours brillant, une source toujours pleine⁶. Il n'emprunte

¹ Act., ix, 15 ; x, 20 ; I Cor., ii, 16 ; II Cor., iii, 6 ; Eph., ii, 10. —
² II Cor., iv, 6, 7. Cf. Act., ix, 3 ; xvii, 9 ; xxiii, 2 ; II Cor., xii, 14 ;
Gal., i, 12 ; ii, 2 ; I Tim., i, 12. — ³ I Cor., ix, 16. — ⁴ Act., ix, 20 ;
Gal., i, 12-20. — ⁵ Act., xiv, 11. — ⁶ Est fons magnus et indeficiens os
Pauli quod patet ad nos. S. Bern., *In Cant.*, x, 1.

rien de qui que ce soit, car il sent que Dieu met ses pensées dans son esprit et sa parole sur ses lèvres¹, et plus étonné que personne des merveilles dont il est l'organe, il demande au Seigneur de donner à ses disciples l'intelligence des vérités qu'il leur révèle².

Ce serait donc peu de reconnaître en S. Paul de grandes qualités naturelles. Il en avait assurément, et l'Esprit saint les a fait servir à son ministère, mais en y ajoutant des dons bien supérieurs à ceux de la nature. *Gratia Dei sum id quod sum*, dit-il lui-même³. Ses écrits comme ses œuvres ne s'expliquent que par un miracle de la divine grâce ; et il n'est pas un Apôtre en qui ce miracle soit plus manifeste, parce qu'il n'en est aucun qu'elle ait transformé d'une manière si subite et si complète⁴.

843. — Pourquoi donne-t-on à saint Paul le titre d'Apôtre par excellence ?

On appelle S. Paul l'Apôtre par excellence, parce qu'il est le plus connu de tous les apôtres et que nul autre ne réalise aussi parfaitement que lui l'idée que ce titre réveille : *Quia est pluribus apostolis notior et plus omnibus laboravit*⁵. On peut voir un tableau de son ministère, à la tête des Actes, dans Cornélius à Lapide, sous ce titre : *Effigies S. Pauli, seu Idea vitæ apostolicæ*. Il est impossible de considérer sans étonnement les œuvres qu'il a accomplies, les fatigues qu'il a endurées, les périls qu'il a bravés, les fruits qu'il a produits. Mais si l'on veut savoir à quel degré il possédait l'esprit et les vertus apostoliques, c'est dans ses Epîtres surtout qu'il faut l'étudier. Il s'est peint, sans y songer, en exprimant à ses disciples les sentiments dont il était animé. Dans l'impossibilité d'insister sur aucun détail, nous devons nous borner à signaler ses principales vertus :

¹ Cor., ii, 1, 6, 12, 16 ; II Cor., v, 20 ; xiii, 3 ; Eph., iii, 1-5 ; Col., i, 25-27 ; I Thess., ii, 13 ; iv, 14. — ² Eph., iii, 4, 8-21. — ³ I Cor., xv, 10. — ⁴ *Sapientiam et medullam sacrorum sensuum, non a primo vel secundo sed a tertio cælo largiter asportavit*. S. Bern., *In die Apost.*, serm. I, 2. *Supra*, n. 516, 517. — ⁵ S. Aug., *Ad Bonif.*, iii, 4. *Novissimus in ordine, primus in meritis*. S. Hier., *Ep. ad Paulin.*, lviii, 1.

1° Son amour pour son Maître. — Il l'aime avec passion. Le souvenir de l'amour que le Sauveur nous a témoigné en mourant sur la croix le transporte et l'embrase. Il faut qu'il s'abandonne à l'amour de celui qui a aimé à ce point. Il veut ne connaître que lui, ne prêcher que lui, ne se glorifier qu'en lui, ne vivre que de lui. Tout ce qu'il fait, il le fait pour lui, afin de se conformer à lui. Peu lui importe de vivre ou de mourir, pourvu que sa mort comme sa vie contribue à le glorifier. Il lui est uni constamment d'esprit et de cœur. S'il parle, s'il supplie, s'il commande, s'il se réjouit, c'est en Jésus-Christ, *in Christo, in Domino*, comme son organe, comme l'un de ses membres. Son bonheur est de le reproduire en sa personne; sa gloire, de porter en sa chair ses stigmates sanglants; son ambition, de le faire reconnaître comme le Sauveur du monde et le Fils unique de Dieu. Il ne peut souffrir qu'un seul homme n'aime pas Jésus-Christ¹. Son nom revient sans cesse sur ses lèvres. Sur neuf cents fois que ce nom est répété dans le Nouveau Testament, il l'est quatre cent cinquante fois dans les écrits de S. Paul, c'est-à-dire autant que dans les Evangiles, les Actes et les autres Epîtres réunies, Act., xx, 24; Rom., viii, 35-39; I Cor., xvi, 22; II Cor., v, 6-9; Gal., ii, 19, 20; vi, 14, 17; Phil., i, 21; iii, 7-11, etc.

2° Son zèle pour la gloire de Dieu et la sanctification des âmes. — L'ardeur de ses prédications ne connaît pas de bornes. Appliquées à la conversion des Juifs ou de quelque nation particulière, les autres Apôtres sont forcés de lui céder, comme à un homme que l'univers pourra satisfaire à peine, la conquête de tous les peuples; et dans l'espace de trente ans, il a porté l'Evangile dans toutes les contrées du monde². Après qu'il a rempli la terre de son enseignement³, il n'a rien fait encore au prix de ses désirs⁴. Rom., i, 7-15;

¹ I Cor., xvi, 22. — ² S. Chrys., *In Matth.*, xxiv, Hom. LXXV, n. 2; *de Laud. S. Pauli*, Hom. iv. — ³ Orat. Missæ, 25 jan. — ⁴ *Omnia parva ducit et exigua præ desiderio Christi, etiamsi ab Hierusalem in circuitum usque ad Illyriam repleverit Evangelio*. S. Aug., *Serm. de S. Paulo*, ii. Ante eum prius terra defecit quam studium prædicandi. S. Hieron., *In Amos*, iii; *In Isai.*, ix, 1-3; *In Matth.*, xxiv, 14.

xi, 13; xv, 49-28; I Cor., iv, 14, 15; II Cor., v, 13, 14; vi, 11-13; vii, 2, 3; xi, 28; Phil., i, 4-10; Col., i, 4; ii, 4; II Tim., ii, 10.

3° Sa générosité. — Comme les autres apôtres, il entre dans son ministère avec la prévision des sacrifices qu'il devra faire et des peines qu'il aura à subir, Act., ix, 16; mais rien n'effraie son courage. Cf. Act., xx, 24; Rom., ix, 1-3; xiv, 7, 8; xv, 20; I Cor., ix, 18-23; x, 33; II Cor., iv, 14; x, 4, 5; I Thess., ii, 1-10, et rien n'est capable d'ébranler sa constance. Rom., i, 13-15; v, 3; x, 15-18; xv, 15-29; I Cor., ii, 1-5; iii, 9, 10; ix, 1, 2; xv, 1, 2, 10; II Cor., i, 8; ii, 14-17; iii, 6; iv, 3-5; ix, 4-6; xii, 11, 12; Phil., i, 12-14; Col., i, 23, 24; I Thess., i, 4, 5; ii, 3-7; I Tim., i, 12; II Tim., ii, 8-13; iv, 6-8, 16-18; Hebr., ii, 3, 4.

4° Son désintéressement. Act., xx, 34; xxi, 13; I Cor., ix, 3, 5; II Cor., xi, 7; xii, 18; I Thess., ii, 7-9; Phil., iv, 15, 16; I Tim., vi, 6-11; II Tim., iv, 13.

5° Sa charité. Rom., ix, 2; x, 1; xvi, 13; I Cor., ix, 19-23; II Cor., i, 15, 16; ii, 12, 13; iii, 2, 3; vii, 2, 9; xi, 2, 29; xii, 14, 15; Gal., iv, 12, 10; Phil., i, 6, 8; ii, 19-24; I Thess., ii, 7-13; II Tim., i, 3-5; Philem., 9-22.

6° Sa patience. Rome, viii, 35; I Cor., iv, 9-13; ix, 16, 26, 27; II Cor., i, 8-10; vi, 4-10; xi, 23, 33; Eph., iv, 1-4; Phil., iv, 11, 12; I Tim., iv, 9, 10; II Tim., iii, 10, 11.

7° Son humilité. Rom., vii, 14-25; xv, 17-19; I Cor., iii, 4, 6-9; xi, 1, 16; xv, 8, 9; II Cor., iii, 5; iv, 5, 7; xii, 3-11; xiii, 7; Phil., iii, 12; Ephes., vi, 19, 20; Col., iv, 3, 4; I Tim., i, 12-16; II Tim., iv, 18, etc.

8° Sa confiance en la prière. Act., xvi, 25; Rom., i, 9, 10; II Cor., xiii, 7; Eph., i, 17-20; iii, 14-19; Phil., i, 4-11, 19; Col., i, 9-12; I Thess., iii, 11-13; II Thess., i, 11, 12; ii, 16; iii, 1, 5, 16; II Tim., i, 16-18; xiii, 18¹.

844. — Pourquoi saint Paul insiste-t-il lui-même en plusieurs endroits sur sa qualité d'Apôtre?

Il est peu d'Epîtres où S. Paul ne parle de sa vocation à

¹ Cf. S. Chrysostome, Bossuet, Bourdaloue, *Panegyriques de S. Paul*.

l'apostolat, où il ne s'attribue cette dignité, où il n'en confirme la réalité d'une manière ou d'une autre, où il ne fasse sentir quelles prérogatives en résultent en sa faveur¹. Il affirme qu'il n'est pas seulement missionnaire, prédicateur de l'Évangile, ou apôtre de second rang, tels que furent S. Barnabé et un grand nombre d'autres²; mais qu'il est apôtre au même titre et dans le même sens que les douze³, qu'il a vu Jésus-Christ comme eux, après sa résurrection⁴, qu'il a reçu de lui sa mission aussi bien qu'eux⁵. Il ajoute que cette mission a surtout pour objet les peuples infidèles⁶.

Ce n'est pas qu'il se complaise dans l'éclat de sa dignité ou qu'il veuille en tirer vanité; loin de là, il proteste qu'il en est indigne, étant par lui-même le premier des pécheurs⁷; mais c'est que son apostolat lui était contestée par un certain nombre de Judaïsants⁸ et qu'il avait besoin d'en convaincre les fidèles, son autorité dans l'Église, la légitimité et l'espoir de son ministère n'ayant pas d'autre base⁹. Il est facile de voir qu'il ne l'allègue et ne la rappelle jamais que dans l'intérêt de son œuvre¹⁰: « Jésus-Christ, dit-il, s'est adressé personnellement à l'ancien peuple, suivant la promesse faite aux patriarches¹¹, et il est juste que le chef de son Église continue à s'en occuper encore spécialement; mais, puisque Dieu veut que les Gentils aussi se convertissent, ne fallait-il pas qu'ils eussent leur apôtre aussi

¹ Cf. Rom., I, 4, 5; XII, 3; XV, 15, 19; I Cor., I, 4, 6, 10; III, 10; IV, 4; IX, 1; XI, 23; XV, 4, 9; II Cor., I, 4, 21; V, 19, 20; XII, 1; Gal., II, 7, 9, 11; Eph., I, 4; III, 4-5; Phil., I, 16; Col., I, 25; I Thess., II, 13; I Tim., I, 12, 16; II, 7; VI, 3; II Tim., I, 1, 11; Tit., I, 1. — ² Rom., VIII, 23; XVI, 7; Phil., II, 25, etc.; Euseb., *H. E.*, I, 12. — ³ Rom., I, 5. Cf. Act., I, 26; II Cor., XI, 5; XII, 11. — ⁴ I Cor., IX, 12; XV, 8. Cf. Act., IX, 17, 27; XXII, 9; XXVI, 16. Cf. S. Thom., p. 3, q. 57, a. 6, ad 3. — ⁵ Cf. Act., IX, 15, 16; XVI, 6, 7, 9; XVIII, 9; XX, 24; XXII, 6-10, 14, 21; XXIII, 11; XXVI, 13-19; Rom., XV, 15, 16; I Cor., I, 4, 17; XV, 7, 8; Gal., I, 11, 12, 15, 16; II, 6-9; I Thess., IV, 2. — ⁶ Act., IX, 15; Rom., II, 13; XV, 16; Gal., I, 16; I Tim., II, 7; II Tim., I, 11. — ⁷ I Cor., XV, 8; Eph., III, 8; I Tim., I, 8, 9. — ⁸ *Supra*, n. 597. — ⁹ L'habitude qu'avaient les premiers fidèles de ne donner qu'aux douze le nom d'Apôtres dut les faire hésiter à en reconnaître le titre et la dignité en S. Paul. On a remarqué que S. Luc lui-même ne donne presque jamais ce nom à son Maître. — ¹⁰ Cf. Rom., I, 5, 6; XII, 3. — ¹¹ Rom., XV, 8.

bien que les Juifs¹? Ce divin Maître le leur a donné en ma personne, et si je ne dois pas me glorifier de mon apostolat, je puis dire aussi que je n'ai pas à en rougir². »

Incidemment, et pour répondre aux propos malveillants que l'on répandait contre lui, l'Apôtre rappelle : — 1° La position dont il jouissait dans le judaïsme et les connaissances qu'il avait acquises avant sa conversion³. — 2° La manière miraculeuse dont le Fils de Dieu ressuscité s'est révélé à lui et lui a conféré sa mission⁴. — 3° L'intelligence qu'il a reçue par infusion des vérités de la foi⁵. — 4° Les révélations qui lui ont été faites⁶. — 5° La manière dont il a répondu à l'appel divin⁷. — 6° Les miracles qu'il a opérés et les faveurs surnaturelles dont il a été l'objet⁸. — 7° L'étendue des pays qu'il a évangélisés⁹. — 8° Les travaux qu'il a entrepris, les souffrances qu'il a endurées, les périls qu'il a bravés pour le nom de Jésus-Christ¹⁰. — 9° Sa sollicitude continuelle pour toutes les églises¹¹, et son dévouement pour tous les chrétiens¹². — 10° Le désintéressement dont il donne l'exemple¹³. — 11° Enfin les fruits merveilleux de sa prédication¹⁴.

Quant aux preuves qu'il donne de sa vocation, ce sont les mêmes que les autres apôtres pouvaient donner de la leur, les miracles qu'il opère, les dons surnaturels dont il est favorisé, et les bénédictions incomparables que Dieu répand sur son ministère¹⁵.

¹ Rom., X, 11-21; XV, 9-12, 15, 16. — ² Rom., XI, 13; XV, 15-19; II Cor., X, 8. — ³ Act., XXII, 3; XXVI, 24; Gal., II, 6. Cf. Joan., VII, 48. — ⁴ I Cor., IX, 1; XV, 8. Cf. Act., IX, 3, 7. — ⁵ I Cor., II, 1, 6; II Cor., IV, 6; Eph., III, 4. — ⁶ II Cor., XII, 4; Gal., I, 12, 16; II, 2. — ⁷ Gal., I, 15, 16; II, 20. — ⁸ Rom., XV, 18, 19; I Cor., II, 4; II Cor., XII, 12. — ⁹ Rom., XV, 15-19. — ¹⁰ II Cor., XI, 22-27. — ¹¹ Rom., II, 23; II Cor., XIV, 28; Col., II, 1. — ¹² II Cor., XI, 29; Gal., IV, 12, 19; I Thess., II, 7, 8; I Tim., II, 7. — ¹³ I Cor., IX, 4-12, 16-19; II Cor., XII, 15; II Thess., III, 8. — ¹⁴ Act., XV, 3, 12; Rom., XV, 18, 19. — ¹⁵ Cf. Marc., XVI, 17; Act., XIII, 10; XIX, 11; Rom., XV, 18; I Cor., II, 4; II Cor., XII, 1, 12; Gal., III, 5. *Supra*, 517.

§ II. — DES ÉPÎTRES DE SAINT PAUL.

Classification de ces Epîtres. — Confirmation de l'Evangile et des Actes par ses Epîtres. — Point capital de la doctrine de saint Paul. — Sa prédication différente de celle des autres Apôtres? — Caractère de sa morale. — Raison de ces citations et de ses interprétations mystiques. — Principaux points de sa doctrine.

845. — Ne pourrait-on pas disposer les Epîtres en corps de doctrine et les ranger d'une manière logique?

S. Thomas essaie de rattacher toutes ces Epîtres les unes aux autres, au commencement de son Commentaire sur S. Paul. Elles ont cela de commun, dit-il, qu'elles traitent toutes de la grâce du Sauveur. Cette grâce pouvait être considérée sous trois aspects différents : dans son chef, qui est Jésus-Christ, dans ses principaux organes qui sont les pasteurs, et dans les fidèles ou le corps entier de l'Eglise auquel elle est transmise. L'Apôtre s'est placé à ces trois points de vue : — 1° Dans l'Epître aux Hébreux, il traite du principe même de la grâce ou de Jésus-Christ, prêtre et victime. — 2° Dans les trois Epîtres pastorales, il s'occupe des ministres de l'Eglise qui sont les principaux organes de la grâce, ses canaux ordinaires. — 3° Dans les dix autres, il considère la grâce par rapport à la totalité de l'Eglise ou à ses membres.

Cette classification n'a pas été conçue au hasard. Elle a un fondement réel. Néanmoins, on sait d'avance que la pensée de S. Thomas n'a pas présidé au travail de S. Paul et qu'il ne peut y avoir entre l'un et l'autre qu'une correspondance approximative. Elle fait connaître l'esprit du Docteur angélique, plutôt que l'œuvre de l'Apôtre.

D'autres auteurs proposent de diviser ces Epîtres en dogmatiques et en morales, selon la prédominance de l'élément théorique ou de l'élément pratique en chacune d'elles. — Les principales Epîtres dogmatiques seraient celles aux Romains, aux Galates et aux Hébreux. — Les Epîtres morales seraient celles aux Corinthiens, aux Philippiens, aux Thessaloniens, à Timothée, à Tite, et à Philémon. — Pour l'Epître aux Ephésiens et celle aux Colossiens, il n'est pas facile de dire en quelle classe on devrait les ranger¹.

¹ *Supra*, n. 539, 590.

846. — N'a-t-on pas dans les Epîtres une preuve de la vérité des Evangiles et des Actes des Apôtres?

I. Si les Epîtres de S. Paul sont authentiques, on ne saurait mettre en doute la réalité des principaux faits de l'Evangile ; car S. Paul les affirme de la manière la plus assurée, sans qu'on puisse le soupçonner d'erreur ni d'imposture. Ainsi, à s'en tenir même aux quatre premières, dont l'authenticité est incontestable, au jugement de presque tous les rationalistes, et qui ont été écrites de l'an 55 à l'an 58, vingt ans après la mort du Sauveur, S. Paul enseigne publiquement et sans hésitation, l'incarnation du Fils de Dieu¹ ; sa descendance d'Abraham et de David² ; sa circoncision³, sa vie pauvre et humiliée⁴ ; la dernière Cène⁵, la trahison qui l'a livré à ses ennemis⁶, sa Passion⁷ ; le temps et le lieu de sa condamnation⁸, son crucifiement⁹ ; sa mort pour le salut des hommes¹⁰ ; sa sépulture¹¹ ; sa résurrection le troisième jour¹², attestée par S. Pierre, S. Jacques, les douze Apôtres et plus de cinq cents témoins¹³ ; son exaltation à la droite de son Père¹⁴ ; la vocation des Apôtres¹⁵ ; l'institution divine de l'Eglise¹⁶ ; la primauté de S. Pierre¹⁷ ; la réalité des miracles¹⁸ ; l'institution de l'Eucharistie¹⁹ ; divers points de son enseignement²⁰, etc.

II. Les Epîtres de S. Paul constatent également la vérité des Actes. — 1° Si ce livre était faux, s'il avait été fabriqué pour soutenir un système ou mettre en crédit une erreur, il serait infailliblement en désaccord avec ces Epîtres, en beau-

¹ Rom., I, 2, 3; x, 6; Gal., IV, 4. — ² Rom., I, 3; IX, 5; Gal., III, 16; IV, 4. Cf. II Tim., II, 8. — ³ Col., II, 11. — ⁴ II Cor., VIII, 9; Phil., II, 7. — ⁵ I Cor., V, 7; x, 16; XI, 23. — ⁶ I Cor., XI, 23. — ⁷ Rom., IV, 25; V, 6, 9, 10; VII, 32; Gal., II, 20. — ⁸ I Cor., V, 7; I Thess., II, 15; I Tim., VI, 13. — ⁹ Rom., VI, 6; Phil., III, 18; Col., II, 14; Heb., XII, 2; I Cor., I, 17, 23; II, 2, 8; II Cor., XIII, 4; Gal., II, 19; III, 1; V, 11; VI, 12, 14. — ¹⁰ Rom., VI, 9; VIII, 34; XIV, 9, 15, etc. — ¹¹ Rom., VI, 4; I Cor., XV, 4. — ¹² Rom., IV, 24; XIV, 9; I Cor., XV, 4. — ¹³ Rom., I, 4; IV, 25; VI, 5, 9; VIII, 34; XIV, 9; I Cor., XV, 5, 6, etc. — ¹⁴ Rom., I, 4; VIII, 17, 34; Eph., I, 20; I Tim., III, 16. — ¹⁵ Rom., I, 1; I Cor., IV, 1; Gal., I, 1. — ¹⁶ Rom., XII, 4; I Cor., I, 9, 10; XII, 12-30. — ¹⁷ I Cor., IV, 5; Gal., I, 18. — ¹⁸ Rom., XV, 19; I Cor., II, 4; XIV, 25. — ¹⁹ I Cor., XI, 23-29. — ²⁰ I Cor., VII, 10, 12, 25; IX, 14.

coup d'endroits. Il y a trop de détails pour qu'un faussaire ait pu tenir compte de tout et y adapter parfaitement ses inventions. Or, non seulement on ne trouve aucune contradiction nulle part, mais encore, si l'on examine avec une grande attention, on remarque entre les Epîtres et les Actes une foule de coïncidences inattendues, presque imperceptibles et pour ainsi dire fortuites, qui équivalent à des démonstrations¹. — 2° En outre, les Epîtres confirment positivement et d'une manière irréfutable ce qui fait le fond de l'histoire des Actes, le succès prodigieux de la prédication des Apôtres et l'établissement rapide de l'Eglise en Asie et en Europe. Elle prouvent qu'au temps où elles furent écrites, vingt-cinq à trente ans après la mort du Sauveur, il existait déjà des chrétiens organisés dans une grande partie du monde, que le christianisme était établi dans les principales villes, que les chrétiens n'avaient qu'une foi et qu'un culte, I Cor., I, 13, XII, qu'ils se considéraient comme les membres d'une même Eglise, Rom., XII, 4, 5; I Cor., XII, 12-31, que tous regardaient Jésus-Christ comme leur maître et leur Sauveur, qu'ils avaient la même idée de son origine, de sa vie, de ses mystères. Elles démontrent surtout la vérité de l'histoire de S. Paul, sa conversion, ses prédications, son inspiration, ses miracles, sa captivité, ses succès, et par une suite évidente, la divinité de la religion chrétienne².

847. — Quel est le grand enseignement de saint Paul, son dogme par excellence?

Le principal enseignement de l'Apôtre, son évangile, comme il l'appelle quelquefois³, ce n'est pas la venue du Sauveur,

¹ Cf. Rom., I, 14, et Act., XVIII, 8. — Rom., I, 13; XV, 23, 24 et Act., XIX, 21. — Rom., XV, 25, 26 et Act., XX, 2, 3; XXI, 17; Rom., XVI, 1 et Act., XVIII, 18. — Rom., XVI, 3 et Act., XVIII, 2. — Rom., XVI, 21, 24 et Act., XX, 2, 3; XXI, 17-19. — I Cor., I, 12; III, 6 et Act., XVIII, 27, 28; XIX, 1. — I Cor., I, 14, 17 et Act., XVIII, 8. — I Cor., IV, 12 et Act., XVIII, 3; XX, 34. — I Cor., IV, 17, 19 et Act., XIX, 21, 22. — I Cor., IX, 20 et Act., XVI, 3; XXI, 23, 26. — I Cor., IX, 6, 7 et Act., XI, 20, 22; XIII, 14, 15, 25, 39; XIII, 13. — Col., IV, 10 et Act., XII, 36, 37, etc. *Supra*, n. 484. — ² Tert., *Adv. Marc.*, v, 2. — ³ Rom., II, 16; XVI, 25; Gal., I, 6; II Tim., II, 8.

c'est le moyen qu'il nous donne d'arriver au salut. Sa prédication, c'est que Jésus-Christ est la source de la grâce et de la vie surnaturelle; c'est que pour être justifié en ce monde et glorifié en l'autre, il suffit de croire en lui, d'être à lui, comme sont à lui les vrais fidèles. Mais S. Paul ne se contente pas d'affirmer ce principe, il y revient à chaque instant¹. Il le développe et l'établit contre les Juifs de toutes manières, par des textes et par des exemples tirés de l'Écriture².

Du reste, cette foi qui justifie n'est pas, dans sa pensée, une croyance quelconque, une adhésion naturelle de l'esprit : c'est un don surnaturel qui suppose l'action de la divine grâce, l'influence et le concours positif du Saint-Esprit³. Ce n'est pas un acquiescement purement passif, ni un acte de l'intelligence seulement⁴ : c'est une détermination ferme et énergique de l'âme, où la volonté a la principale part⁵, qui dispose à faire pour Dieu tout ce que Jésus-Christ demande ; par conséquent à le servir comme il veut être servi, à craindre le péché plus que toute chose, à compter pour peu les biens de ce monde, à n'attacher d'importance qu'à la pratique des vertus et aux récompenses célestes⁶. C'est pourquoi l'Apôtre averlit les fidèles de considérer s'ils ont une vraie foi. Il montre que c'est cette foi, une foi de cette nature au divin Rédempteur, qui a sanctifié tous les justes, tous ceux qui se sont sanctifiés en esprit et en vérité, *qui per fidem operati sunt justitiam*, Heb., II, 33, Abraham avant la loi⁷, et ses descendants sous la loi⁸.

¹ Rom., I, 17; III, 22, 25, 26, 28, 30; v, 1; x, 9, 11; Gal., II, 16; Phil., III, 9, etc. — ² Rom., IV, 3; Gal., III, 2, 7-16. — ³ Rom., IV, 4, 5, 12; II Cor., IV, 13; Eph., II, 8; Phil., I, 29. — ⁴ Cf. Jac., II, 12. — ⁵ Rom., VI, 13; Gal., II, 16; v, 6. — ⁶ Rom., VIII, 24; x, 12, 13; I Cor., XIII, 1-3. *Vera enim fides est quæ, in hoc quod verbis dicit, moribus non contradicit.* S. Greg., *Hom. XXIX, 3, in Evang.* Quæ per dilectionem operatur, ipsa est quæ fideles Dei separat ab immundis dæmonibus; nam et ipsi, sicut dicit Apostolus Jacobus, credunt et contremiscunt, sed non bene operantur. S. Aug., *de Grat. et lib. arb.*, 18. *Supra*, n. 599, 5°; 609, 620. Cf. n. 332, 338. — ⁷ Rom., IV, 13, 16, 19; IX, 6, 9; Gal., III, 7, 9, 14, 29; Heb., XI, 17. — ⁸ Heb., IX, 22, 39, 40; XII, 1, 2. Qui placent Deo ex fide placent. Et ex qua fide nisi ex fide Christi? Quoniam, sicut legitur in

Le principe de l'Apôtre est donc essentiellement pratique. Il suppose surtout quatre vérités importantes, sur lesquelles il insiste fréquemment : la nécessité d'une rédemption pour tous les enfants d'Adam¹ ; l'universalité de la rédemption du Sauveur² ; sa personnalité divine³ ; l'inefficacité et l'abrogation de la loi mosaïque⁴.

848. — La doctrine de saint Paul différerait-elle de celle des autres Apôtres?

S. Paul n'a jamais été en désaccord avec les autres apôtres sur aucun point de doctrine⁵. Nous savons que les rationalistes actuels prétendent le contraire. Ils ont imaginé qu'il y eut d'abord deux christianismes, le judéochristianisme de S. Pierre et le christianisme universaliste de S. Paul⁶. Mais cette idée n'a aucun fondement, ni dans les Actes des Apôtres, ni dans les Epîtres, ni dans la tradition ; et pour lui donner quelque apparence de preuve, on est obligé de recourir à des pièces apocryphes, fabriquées par des hérétiques du second au troisième siècle.

I. Dans les Actes des Apôtres, où trouver la moindre trace d'antagonisme entre S. Paul et ses collègues⁷? L'accord y est si constant et l'union si parfaite que cette harmonie sert de raison aux rationalistes pour nier l'authenticité du livre. « Il est évident, disent-ils, qu'un tel document n'a pu être écrit au milieu des dissensions et des luttes du premier siècle. Il doit avoir été supposé ou refondu au second, lorsque la paix était faite et qu'on cherchait à faire oublier les divisions précédentes. » C'est ainsi que, trouvant les miracles de Jésus-Christ et des Apôtres inconciliables avec leur système, ils prononcent, *a priori*, qu'ils n'ont pu avoir lieu réellement et qu'ils ont été imaginés par l'enthousiasme de leurs disciples.

Actibus Apostolorum, xvii, 31 : In illo Deus definivit fidem omnibus, suscitans eum a mortuis. S. Aug., *Cont. Julian.*, iv, 25.

¹ Rom., iii, 9 ; v, 12-19 ; vi, 23 ; Gal., iii, 22. — ² Rom., ii, 10, 11 ; xvi, 15, 26 ; Eph., ii, 1, 20 ; iii, 6 ; Col., i, 20 ; I Tim., ii, 6 ; Tit., ii, 11. — ³ *Infra*, n. 852. — ⁴ Rom., viii, 2 ; Gal., ii, 19 ; Heb., vii, 11, 02 ; ix, 13, etc. — ⁵ I Cor., iii, 22, 23. — ⁶ *Supra*, n. 21. Cf. Euseb., *H. E.*, iv, 22. — ⁷ Cf. Eph., iv, 5 ; v, 25, 32 ; Col., iii, 11.

II. Il est vrai que les Epîtres font mention de dissentiments et de luttes. En beaucoup d'endroits, S. Paul signale l'influence funeste de faux docteurs¹ ; les autres apôtres flétrissent aussi des hérésies et des hérésiarques. Mais quels sont ces sectaires et ces faux docteurs ? Pour avoir droit d'avancer, comme font les rationalistes, que S. Paul avait en vue ses collègues et que ceux-ci le désignaient lui-même aux anathèmes des fidèles, il faudrait des raisons solides. Quelques conjectures, inspirées par l'esprit de système, ne sauraient en tenir lieu. Or, le Nouveau Testament ne fournit aucune preuve. Au contraire, on voit partout les Apôtres, dans les Epîtres comme dans les Actes, se donner les uns aux autres des témoignages d'estime et d'affection. L'Epître aux Galates elle-même témoigne de l'unité de leur enseignement. — S. Paul montre à ses disciples que sa prédication n'a jamais été désapprouvée par ses collègues. Dès le commencement, il était allé passer quinze jours auprès de S. Pierre². Au temps du Concile, loin de témoigner de la défiance à l'égard des autres Apôtres, c'est lui-même qui les choisit pour arbitres ; il vient à Jérusalem pour conférer avec eux. Tous le reçoivent avec affection et le traitent comme un collègue et comme un ami ; Pierre, Jacques et Jean conviennent avec lui du genre de ministère qu'il doit exercer ; il promet de venir en aide à ceux qu'ils évangélisent³. En toute circonstance, il fait l'éloge du collègue apostolique et de ses membres. Il donne la plus haute idée de l'apostolat⁴. Il appelle tous ses collègues du nom de frères⁵, et les louent tous également⁶ ; il s'associe à leurs actes⁷ ; il assure qu'ils ont la même doctrine⁸. Loin de vouloir se mettre au-dessus d'eux, il confesse qu'il est le dernier de tous, indigne d'une si haute vocation⁹. Quand il écrit à l'Eglise de Rome, c'est pour confirmer les fidèles dans la doctrine qu'ils ont reçue de leur fondateur, pour leur dire que le monde entier admire

¹ *Supra*, n. 597, 680, etc. — ² Gal., i, 1-8. — ³ Gal., ii, 1-10. — ⁴ Rom., x, 15 ; I Cor., ix, 1 ; II Cor., xii, 12, 18 ; Eph., ii, 20 ; iv, 11. — ⁵ II Cor., viii, 23. — ⁶ II Cor., xii, 11 ; Eph., iii, 5. — ⁷ I Cor., iv, 9. — ⁸ Cor., xv, 11. — ⁹ I Cor., xv, 8, 9 ; Ephes., iii, 8 ; Tim., i, 15, 16.

la pureté et la ferveur de leur foi¹. N'est-il pas juste de s'en rapporter à lui-même sur ses pensées et sur ses dispositions²? — Quant aux autres Apôtres, loin de combattre la doctrine de S. Paul, ils confirment expressément ses principes; et, sans y insister autant que lui, parce qu'ils n'avaient pas les mêmes motifs, ils inculquent aux fidèles les mêmes vérités : la nécessité de la foi en Notre-Seigneur³; l'abrogation de la loi de Moïse⁴ et l'universalité de la loi nouvelle⁵. S. Pierre, qu'on prétend avoir été son principal antagoniste, est celui qui lui témoigne le plus d'affection. Il lui ouvre lui-même la carrière apostolique en donnant le baptême à Corneille et à sa famille. Dans sa seconde Epître, après avoir annoncé, en les flétrissant d'avance, les hérétiques qui doivent désoler l'Eglise, comme s'il voulait désavouer aussi à l'avance l'abus qu'on ferait un jour de ses paroles, il joint à son témoignage celui de S. Paul; il le nomme son frère, il loue ses lumières et son zèle devant l'Eglise entière et met ses Epîtres au rang des livres inspirés. En parlant de l'Epître de S. Jacques et de l'Apocalypse de S. Jean, nous montrerons qu'elles ne font pas plus de difficulté que l'Epître de S. Pierre. Quant à S. Jude, comment imaginer qu'il désigne S. Paul comme un hérésiarque, lorsqu'il déclare avoir en vue ceux qui nient la souveraineté du Sauveur, et qu'il se borne jusqu'à reproduire l'Epître où S. Pierre a fait de l'Apôtre et de ses écrits un si magnifique éloge?

III. La Tradition n'est pas moins opposée que l'Ecriture aux hypothèses rationalistes sur l'histoire du premier siècle. Dans les séducteurs signalés par S. Paul, S. Pierre, S. Jude et S. Jean, tous les Pères ont reconnu les plus anciens hérétiques

¹ Rom., I, 8, 11; XVI, 19. — ² Ipse Paulus convincat eos, dicendo unum Deum operatum esse Petro in apostolatam circumcissionis et sibi in Gentes; et ad Corinthios, I, XV, 11: Sive autem ego, sive illi, sic annuntiamus et sic credidistis. S. Iren., *Adv. Hær.*, III, 13. — ³ Act., IV, 12; XV, 9; I Pet., II, 6; I Joan., V, 4, 5; VI, 29. — ⁴ Act., X, 11, 47; XIII, 38; XV, 1-3, 7-11; I Pet., I, 11-18. — ⁵ I Pet., I, 25; I Joan., II, 2; III, 5; IV, 9. — Sicut in lyra, cum diversæ sint chordæ, unus tamen concentus est, sic etiam in Apostolorum choro, quamvis sint diversæ personæ, una tamen doctrina est. S. Chrys., *In S. Ignat. mart.*, 2.

tiques condamnés par l'Eglise; nul n'a eu l'idée qu'il s'agit là d'Apôtres, d'hommes remplis de l'Esprit saint, que l'Eglise honore comme ses fondateurs. Nul n'a fait la moindre allusion aux faits qu'on suppose, à ces dissentiments si profonds, à ces partis si ardents et si obstinés, à ce triomphe final du paulinisme sur le pétrinisme; ou plutôt, tous affirment un ordre de choses tout contraire. « Les apôtres ne travaillaient pas pour eux, dit S. Augustin; ils ne cherchaient pas à se faire un nom; aussi leurs disciples ne formaient-ils pas de partis¹. » On a toujours cru que Notre-Seigneur n'avait pas demandé en vain à son Père que ses apôtres restassent unis², et que cette union dans la foi et la charité avait fait leur force et leur succès. *Vidi conjunctos viros, habentes splendidas vestes*, dit l'Eglise; *isti sunt viri sancti quos elegit Deus in caritate non ficta*³. On a toujours dit que si quelques-uns avaient eu entre eux des rapports plus intimes, c'étaient saint Pierre et Paul : *Quomodo in vita sua dilexerunt se, ita et in morte non sunt separati*⁴. Les souverains Pontifes unissent constamment le souvenir de l'un au souvenir de l'autre; et la seule erreur qu'on ait eu à condamner à leur occasion, c'est celle d'après laquelle ils auraient eu une même mission et auraient gouverné ensemble l'Eglise de Rome par une action et une autorité communes⁵.

IV. A la vérité, nous devrions prendre d'autres sentiments, si nous reconnaissons aux *Clémentines*⁶ l'autorité que les rationalistes leur attribuent⁷. Il est certain que ces écrits nous montrent les apôtres en lutte les uns contre les autres : S. Jacques et S. Pierre d'un côté, et S. Paul du côté opposé; car c'est bien S. Paul, sans aucun doute, plus souvent encore que Valentin, que l'auteur désigne, en divers endroits de ses

¹ Non quæsierunt honorem suum, sed Christi... Quotquot enim in Christo per evangelium genuerint, non Paulianos, sed Christianos nominaverunt. S. Aug., *In Ps. XLIV*, 23. Item *Cont. Faust.*, XXXII, 10. — Joan., XVII, 9, 21, 23. — ² Brev. rom., *Offic. Apost.* — ³ *Ibid.*

Quos fidei turres Urbis caput orbis habet. FORTUN., *Carm.*

— ⁴ Decret. Inn. X, 29 jan. 1674. — ⁵ Migne, *Patrol. græc.*, t. I, p. 1157-1474 et t. II, p. 9-603. — ⁶ Mgr Freppel, *Pères apostoliques*, leç. VIII et IX; *Supra*, n. 587.